

Notice d'installation, d'utilisation et d'entretien

(à lire attentivement et à conserver pour une consultation ultérieure)

COUVERTURE 4 SAISONS

ÉTÉ / HIVER



IMPORTANT

Couverture de sécurité pour piscine destinée à empêcher l'accès de la piscine aux enfants de moins de 5 ans.

Un enfant se noie en moins de 3 min.

Aucun type de protection ne remplacera jamais la surveillance et la vigilance d'un adulte responsable.

Cette couverture ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Elle n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.



< 3 Min.



Toutes nos vidéos de montage et d'utilisation sont sur YOUTUBE : POOLCO

COVTOP

SOMMAIRE

1 – Généralité		2 – COVTOP	
1a – Vérifications à réception	p 2	2a – Installation	p 4
1b – Nomenclature	p 2	2b – Moteur	p 6
1c – Outillage et fixations	p 2	2c – Ouverture piscine	p 7
1d – Sécurité	p 3	2d – Fermeture piscine	p 8
1e – Précautions à respecter	p 3	2e – Evacuation eaux pluviales	p 11
1f – Conseils de sécurité	p 3	2f – Utilisation	p 11
1g – Informations	p 3	2g – Hivernage	p 12
1h – Recommandations préalables	p 3	2h – Entretien	p 12
		2i – Maintenance	p 12
3 – FLOT-UP		4 – GARANTIES	p 15
3a – Utilisation	p 13		
3b – Installation	p 13		
3c – Démontage	p 14		
3d – Garanties	p 14		

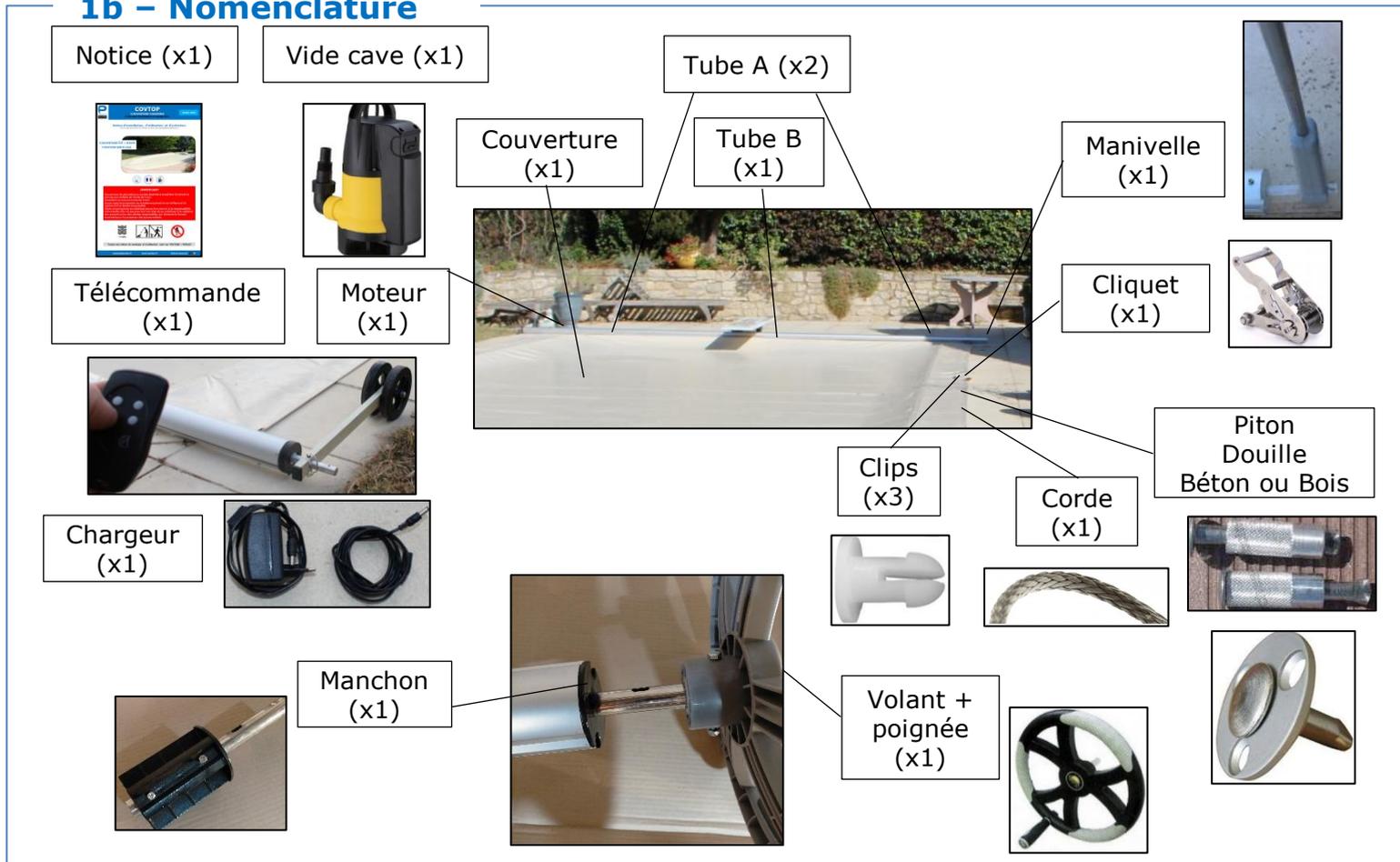
1 - GÉNÉRALITÉ

1a – Vérification à réception

1 à 3 cartons en fonction des dimensions de la couverture et options :

- 1 carton: axes d'enroulement + moteur + manivelle + boudin FlotUp + sangle
- 1 carton: couverture + corde + cliquet
- 1 carton: pitons douilles + vide cave + notice + télécommande + chargeur + gonfleur + volant (si piscine hors sol)

1b – Nomenclature



1c – Outillage et fixations



L'outillage N'EST PAS FOURNI.
Pour éviter tout risque de corrosion, l'outillage ne doit servir qu'au montage des pièces et visserie en Inox.

1d – Sécurité

Normes de sécurité : l'installateur doit respecter les règles de sécurité en matière de pose selon nos conseils, respecter la norme NF P 90-308, et avertir le client de ses obligations de fermeture du bassin après chaque utilisation, et de la mise en place des sécurités.

Un adulte responsable et vigilant doit s'informer du fonctionnement de la couverture, des risques encourus, conformément à notre notice et obligatoirement accrocher **la totalité** des sécurités après chaque fermeture du bassin. L'accrochage des sécurités sur la largeur et sur la longueur interdit le risque de passage d'un enfant sous la couverture. Conformément à la NF P 90-308, la couverture ne doit pas se soulever du sol de plus de 14cm, interdisant le passage d'un enfant sous celle-ci.



IMPORTANT

Il est strictement **INTERDIT** de monter, marcher ou sauter sur la couverture. (Hormis pour secourir quelqu'un)

1e – Précautions à respecter

En cas de couverture installée sur le bassin, les besoins de production en **chlore sont très faibles** (env. 10%).

Les appareils d'électrolyse de sel n'étant que très rarement automatisés, il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter toute surproduction de chlore. Maintenir une filtration importante lorsque la couverture couvre la piscine. Installation OBLIGATOIRE du vide-cave en cas d'absence prolongé (ou risque de pluie).

Ne pas oublier de retirer la corde des pitons douilles avant l'ouverture de la piscine. Contrôler régulièrement le niveau d'eau de la piscine (sous l'arase : MAXI = 15cm). La présence d'un trop plein pour réguler le niveau d'eau est **OBLIGATOIRE** (un niveau d'eau automatique est conseillé). Utiliser un refoulement raccordé à un tuyau de \varnothing 50 mm minimum.

Il est indispensable de connaître la composition de l'eau. Si l'eau est fournie par une société distributrice des eaux, elle doit correspondre aux normes. Si l'eau provient d'un forage, captage ou puits, il est nécessaire de faire procéder à une analyse. Un contrôle des procédés de traitement, afin que l'eau soit exempte de micro-organismes, sels métalliques et dérivés (cuivre, fer,...) qui peuvent être à l'origine de taches, d'oxydation et de dégradations diverses.

Dans le cas d'une installation de couverture en intérieur, celle-ci ne doit pas être exposée à moins de 1,5m des parties vitrées. Si un escalier est présent, prévoir impérativement un refoulement à l'intérieur.

1f – Conseils de sécurité

La couverture doit être systématiquement installée en cas d'absence même momentanée du domicile.

Contrôler l'absence de baigneur ou de corps étrangers dans le bassin avant et pendant la manœuvre.

Ranger les outils nécessaires pour actionner les couvertures hors de portée des enfants.

La mise en œuvre du mécanisme ne doit être entreprise que par un adulte responsable.

Il est interdit de monter, marcher ou de sauter sur une couverture de sécurité.

Prendre toutes les mesures afin d'empêcher l'accès du bassin aux jeunes enfants et ce, jusqu'à la réparation de la couverture ou lors d'un constat de dysfonctionnement empêchant la fermeture et la sécurisation du bassin ou en cas d'indisponibilité temporaire de l'équipement ou du bassin.

AVERTISSEMENT

La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée.

Un enfant se noie en moins de 3min.

Des enfants à proximité d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre surveillance active, même s'ils savent nager.

La présence physique d'un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est ouvert.

Apprenez les gestes qui sauvent.

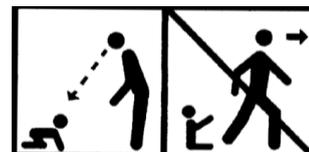
Mémoriser et afficher près de la piscine les N°: SAMU : 15

Pompiers : 18 ou 112 / Centre antipoison : +33 (0)1 40 05 48 48

IMPERATIF

Toute déchirure ou perçage doit être immédiatement réparé.

Contactez un professionnel de la piscine.



1g – Informations

Nos couvertures sont vendues départ d'usine. Elles voyagent aux risques et périls de leurs destinataires.

Ouvrir les cartons en présence du transporteur et vérifier l'état du matériel.

En cas de pièces manquantes ou de détérioration : Noter vos réserves sur la fiche de transport, adresser une lettre avec AR au transporteur sous 48 heures maximum en précisant les problèmes rencontrés, adresser une copie de votre courrier de réclamation au professionnel qui vous a vendu la couverture. Nos couvertures sont fabriquées en conformité avec la norme NF P 90-308. Cette conformité est obtenue par la fourniture par le client d'un plan du bassin reprenant la longueur et la largeur du bassin mesuré tous les mètres (ou plus si besoin). Pour être conforme à la NFP 90-308, les dimensions des bassins équipés de nos couvertures doivent être comprises entre : 2m x 4m et 6m x 12m (larg x Long, au delà nous consulter).

Nombre de personnes nécessaires au déchargement = 1 à 2; Nombre de personnes nécessaires au montage = 1 à 2

Poids : entre 10 kg et 75 kg en fonction du modèle et des dimensions de la couverture (Poids couverture = 600g/m²).

1h – Recommandations préalables

Il est impératif :

De contrôler qu'un ancrage suffisant et solide (béton dosé à 350 Kg/m³, épaisseur mini = 10cm) est présent à l'endroit des accrochages de sécurité, sur la totalité de la périphérie du bassin.

De contrôler, pour les piscines hors sol ou semi enterrées, la tenue du support sur lequel est fixé les ancrages.

De contrôler que, une fois sécurisée, le jeu entre la couverture et le sol ne dépasse pas 14cm.

Pour vous aider, lors de l'installation de la couverture, vous pouvez consulter le référentiel de bonnes pratiques BP P90-315 « Eléments de protection pour piscines enterrés non closes privatives à usage individuel ou collectif » édité par l'AFNOR.

2 - COVTOP

4 x 8m / 2H / 1 pers / 25 Kg

2a - Installation

IMPORTANT

Pour TOUS les modèles de piscines, l'installation doit être réalisée lorsque le niveau d'eau est au 2/3 des skimmers ou en situation d'utilisation normale pendant la saison de baignade.

1 - Positionner la couverture enroulée sur une largeur



2 - Dérouler la couverture sur la piscine



3 - Aux 4 angles, marquer et percer au centre de chaque sortie de corde (4x2 trous) :



Plage béton percer Ø12x70



Plage bois percer Ø13 puis Ø2,5mm pour les vis



IMPORTANT

Installer la TOTALITÉ des pitons douilles fournis.

4 - Insérer les pitons douilles



Plage béton

Plage bois

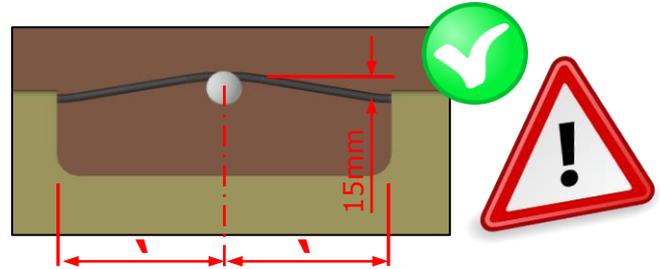


2a – Installation (suite)

5 - Tendre la corde → voir 2d §2 et 3

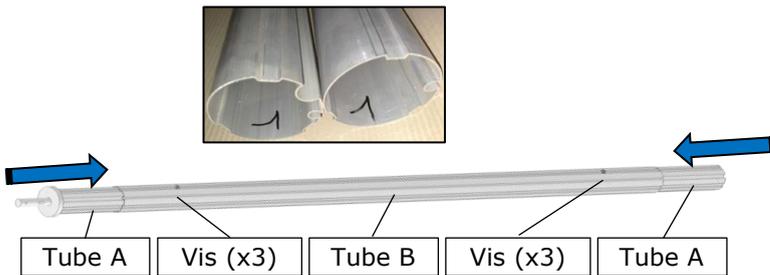


6 - Sur les parties droites, marquer, percer idem 2a §3 et 4 et insérer les pitons douilles



7 - Montage Axe d'enroulement

Appairer les tubes (N° inscrit à l'intérieur)
Insérer le ou les 2x Tubes A dans le Tube B
Ajuster la longueur totale



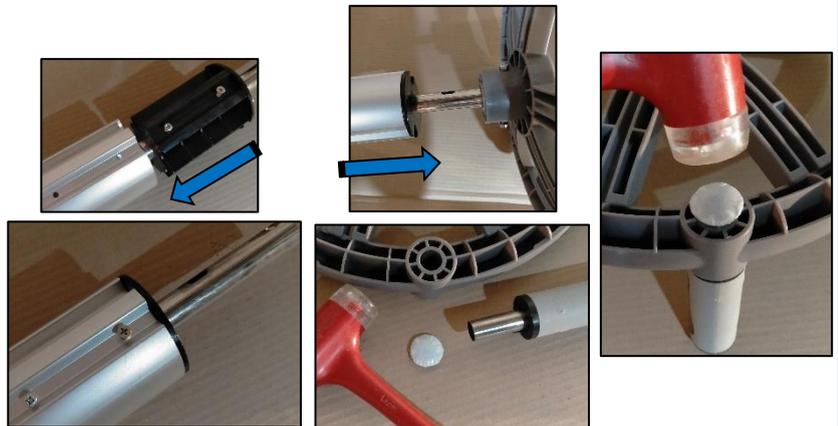
Piscine enterrée

Visser les 2x3 vis auto foreuses sur le Tube B



Piscine hors sol

Visser les 2x3 vis sans tête sur le Tube B
Insérer le manchon noir dans le Tube A et le visser
Insérer le volant et le visser
Fixer la poignée

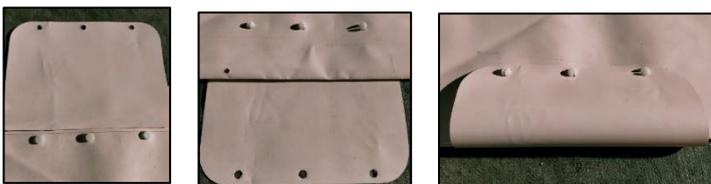


8 - Visser la sangle de rappel

Si besoin, percer le tube A à travers le perçage du tube B (Ø4)



9 - Insérer les 3 inserts par la face inférieure de la couverture



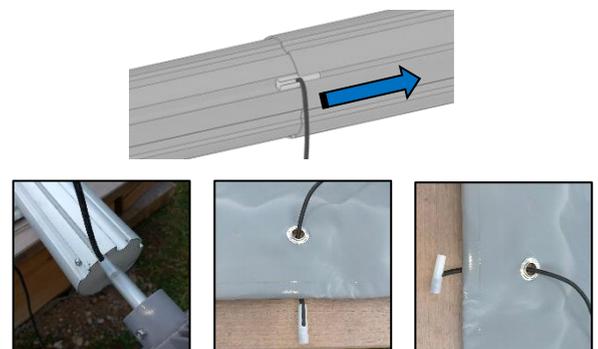
10 - Liaison Axe/Couverture

Insérer les cabiclics dans les rainures des tubes A et B et dans les œillets de la couverture



11 - Moteur

Accoupler le moteur avec le bras
→ voir 2b pour le fonctionnement
télécommande + chargeur batterie



2b – Moteur

REGLAGE Télécommande

- Sortir du mode veille en effectuant 1 impulsion sur le BP du moteur
- Appuyer pendant 5 sec sur le BP du moteur, le moteur effectue une petite rotation. (environ 1 cm)
- Appuyer sur le BP 1 de la télécommande, le moteur effectue une petite rotation. (environ 2 cm)

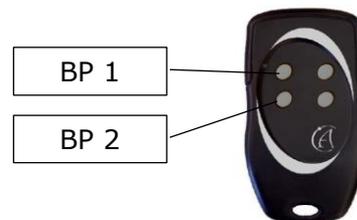
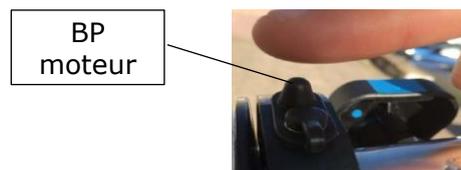
Attention il est possible que le moteur commence un enroulement.

Pour l'arrêter, appuyer sur un des BP de la télécommande.

Le BP 1 de la télécommande permettra le mouvement d'ouverture ou de fermeture suivant la position du moteur sur l'enrouleur.

Le BP 2 permettra le mouvement inverse.

L'arrêt de mouvement se fait en appuyant sur l'un des 2 boutons générant les mouvements.

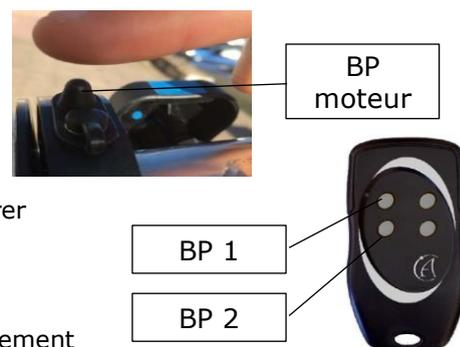


FONCTIONNEMENT

- Sortir du mode veille en effectuant 1 impulsion sur le BP du moteur
- Appuyer sur le BP 1 de la télécommande jusqu'à ce que le moteur démarre, puis lâcher le BP 1
- Pour arrêter le moteur, appuyer sur BP 2 de la télécommande
- Pour utiliser l'autre sens de rotation du moteur, appuyer sur BP 2 pour démarrer et sur BP 1 pour l'arrêter

En cas de perte de la télécommande, utiliser le BP du moteur.

Le mode veille permet d'économiser la charge batterie, il s'effectue automatiquement 10 mn après le dernier mouvement.



CHARGE

- Sortir du mode veille en effectuant 1 impulsion sur le BP du moteur
- Brancher le chargeur dans la prise Jack

La durée de la charge est estimée à maxi 10 heures.

L'électronique régule automatiquement le courant de charge, et par sécurité pour la durée de vie des batteries, limite le courant de décharge.

La durée d'utilisation en pleine charge est estimée à 1 heure d'utilisation soit environ 1 sem.

En cas d'insuffisance de charge de la batterie, le système se met automatiquement en sécurité.

Il est impératif d'utiliser uniquement le chargeur fourni dans le kit pour une bonne utilisation de la batterie.

Tout autre chargeur, aurait pour effet de détruire les batteries, et annulerait la garantie du matériel.

ENTRETIEN

Il est recommandé de ne pas laisser la batterie sans utilisation par des températures < 5°.

Il est impératif de rentrer le moteur dans un endroit sec, batterie chargée à son maximum, pendant la période d'hivernage afin d'en conserver son bon fonctionnement, et la garantie.

Il est conseillé d'activer le mode veille afin de ne pas solliciter en permanence la batterie et de charger la batterie au maximum (12 h) pour l'hivernage.

En sortie d'hivernage, recharger toute une nuit à l'aide du chargeur fourni, et éventuellement supprimer le mode veille.

Le changement de la batterie doit être réalisé par un professionnel

Seules les batteries recommandées par le constructeur doivent être utilisées



2c – Ouverture de la piscine

IMPORTANT

La personne effectuant la manœuvre doit s'assurer de l'absence de baigneur et toujours garder la vue sur le bassin pendant les opérations d'ouverture ou de fermeture.

Il est impératif d'ouvrir ou de fermer la couverture intégralement, sans jamais la laisser en position intermédiaire.

Toujours vérifier que le niveau d'eau du bassin reste constant et conforme aux préconisations du fabricant.

RAPPEL

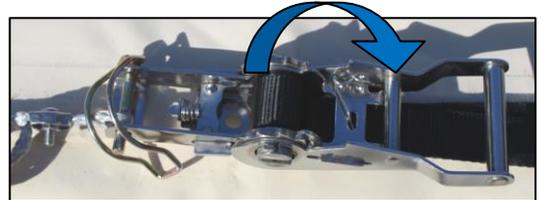
Il est strictement INTERDIT de monter, marcher ou sauter sur la couverture. (Hors mis pour secourir quelqu'un)

RAPPEL

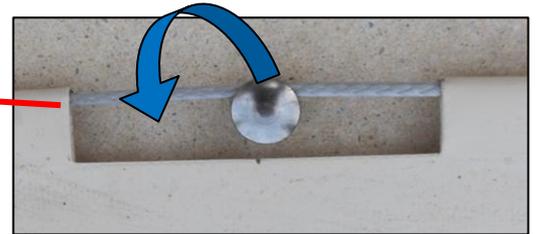
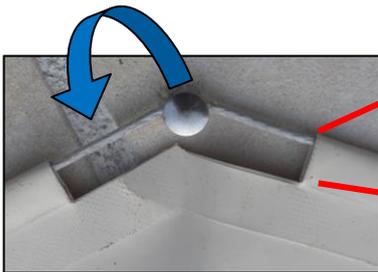
Contrôler les sécurités (pitons douille, sangles, cliquet, tension corde) à chaque fermeture de la couverture.

Contrôler la tension de la corde au minimum 1 fois/semaine. Procéder au contrôle (déchirure, abrasion...) de la couverture 1 fois/semaine

1 - Tirer sur la patte et ouvrir le cliquet
Libérer la sangle



2 - Retirer la corde des pitons douilles sur la largeur coté enrouleur.



3 - Enrouler la couverture

AVEC LA MANIVELLE

Insérer le carré de 15mm de la manivelle dans la bague en plastique à l'extrémité de l'enrouleur



Désaccoupler l'option moteur si vous utilisez la manivelle ou le volant



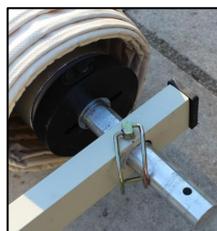
AVEC LE VOLANT



2c – Ouverture de la piscine (suite)

AVEC LE MOTEUR

Accoupler le moteur au bras.
Voir page 6 pour son fonctionnement + charger la batterie
Si besoin, retirer la corde des pitons douilles au fur et à mesure de l'enroulement et utiliser la télécommande pour arrêter le moteur.

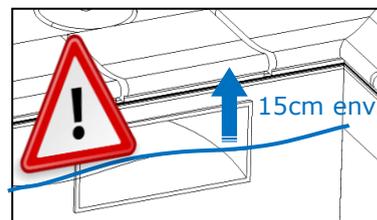
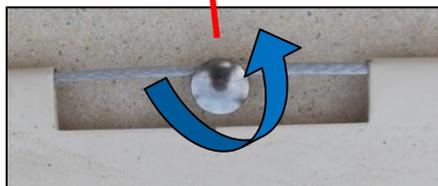
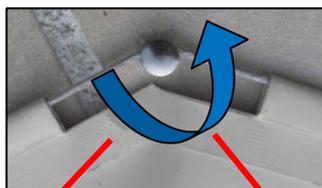


REGLAGE

Lors de l'enroulement, si un décalage se crée:
Ajuster la longueur des cablics (à raccourcir du côté où la vitesse de l'enroulement est la plus faible).
Avancer manuellement le côté de l'enrouleur le plus en retrait.

2d – Fermeture de la piscine

1 - Coté enrouleur, passer la corde derrière les pitons douilles aux 2 angles et sur la largeur



2 – Dérouler la couverture sur la piscine

IMPORTANT

Contrôler l'absence de baigneurs ou de corps étrangers (y compris les robots) dans le bassin avant et pendant la manœuvre.

VERSION MANUELLE (manivelle ou volant)

Dérouler la couverture avec la sangle la sangle de rappel

Si besoin, positionner la corde derrière les pitons douilles au fur et à mesure du déroulement



VERSION MOTORISÉE

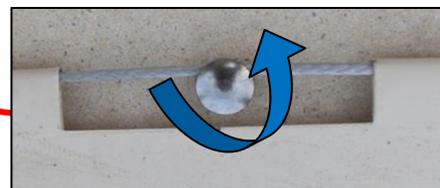
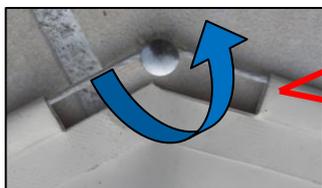
Accoupler le moteur au bras

Voir page 6 pour son fonctionnement + charger la batterie

Si besoin, positionner la corde derrière les pitons douilles au fur et à mesure du déroulement



3 - Aux 2 derniers angles, passer la corde derrière les pitons douilles

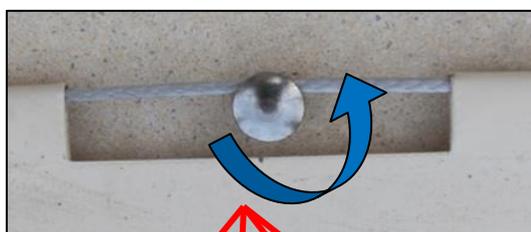


2d – Fermeture de la piscine (suite)

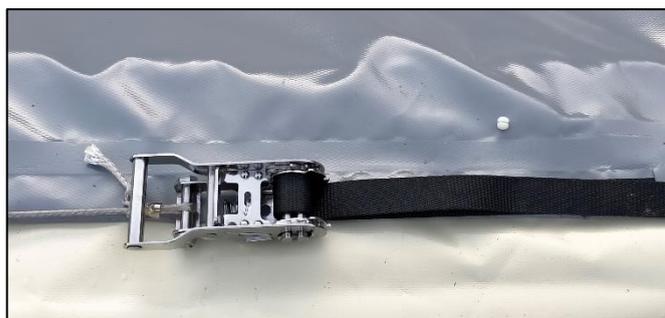
3 - Insérer la sangle dans le cliquet
Actionner le cliquet et mettre en tension la corde



4 - Sur les parties droites, passer la corde derrière TOUS les pitons douilles



5 - Si besoin, actionner de nouveau le cliquet et mettre en tension la corde plus fermement.



COVTOP

2e – Evacuation des eaux pluviales



Couper le raccord noir

Raccorder un tuyau de Ø19
Avec un nez de robinet
femelle 26x34mm



Si besoin d'une rallonge,
utiliser un raccord étanche

PERIODE ESTIVALE



IMPORTANT

Installation OBLIGATOIRE du vide cave en
cas d'absence prolongée ou de risque de pluie



Position Manuelle ou Automatique

Mode automatique : il se déclenche
quand la hauteur d'eau est > à 160mm



PERIODE HIVERNALE

Positionner le vide cave au centre de la
couverture en position Automatique



2f – Utilisation

Le niveau d'eau sous l'arase de la piscine doit être : MAXI = 15cm

Il est strictement interdit de couvrir la couverture ou de poser un objet dessus.

Une longévité maximale de la couverture est obtenue par :

Un entretien permanent de l'eau

Un équilibre du PH, du TAC et du TH est essentiel (« balance de Taylor »)

Une filtration importante lorsqu'elle couvre la piscine (notamment pendant les périodes de fort ensoleillement)

Durant les périodes les plus chaudes et que le bassin est fermé, la filtration doit fonctionner la journée, afin d'éviter toute température excessive sur les 20 premiers centimètres d'eau.

Taux préconisés :

Température MAXI de l'eau = 30° Celsius

PH = entre 7 et 7,6

Chlore = entre 0,7 et 1,4 mg/l

Brome = entre 1 et 2 mg/l

TAC (Titre Alcalimétrique Complet) = entre 80 et 120 mg/l

TH = entre 80 et 150 mg/l

ICA (acide iso cyanurique ou stabilisant) = entre 25 et 50 ppm

2g – Hivernage

L'hivernage ACTIF est vivement CONSEILLÉ.

En cas d'absence du boudin gonflable d'hivernage COV-UP :

- Le niveau d'eau sous l'arase de la piscine doit être 15cm MAXIMUM

- Le vide cave **DOIT IMPERATIVEMENT ETRE** installé au centre de la couverture lors de présence d'eaux pluviales.

En cas de présence du boudin gonflable d'hivernage COV-UP :

En cas de fort gel, il est interdit d'exercer un effort sur le boudin.

Pour les modèles équipés d'un moteur, retirer celui-ci de l'axe et le stocker dans un endroit sec et tempéré (1 vis à dévisser à 900mm de l'extrémité de l'enrouleur).

Contrôler régulièrement le niveau d'eau de la piscine. Traiter l'eau au moyen de produits d'hivernage adéquats.

Sécuriser le bassin en déroulant la couverture sur la piscine et en verrouillant la totalité des attaches de sécurité.

Ne pas manipuler la couverture en cas de présence de glace. Faire réaliser cet hivernage par un professionnel.

Le piscinier décide selon les types de bassin, la situation géographique et la disponibilité du client, de la solution la mieux adaptée pour satisfaire celui-ci.

En cas de fort gel, il est interdit d'exercer un effort sur la couverture. Retirer la neige si $H \geq 5\text{cm}$.

Contrôler la membrane, la corde et les ancrages immédiatement après toute surcharge de neige supérieure à 5 cm, à des vents supérieurs à 50 Km/h ou à tout élément extérieur exceptionnel ayant pu détériorer certains constituants de la couverture ou du boudin. Contrôler également que la membrane PVC ainsi que les soudures de l'assemblage soient exempts de toute déchirure, usure ou coupure.

IMPORTANT

L'entretien de l'ensemble du système est à la charge du propriétaire de la piscine. Cette couverture est un produit de sécurité conforme à la norme NF P 90-308, il est nécessaire de faire contrôler votre système de sécurité une fois par an par l'installateur ou par un professionnel de la piscine.

2h – Entretien

Le nettoyage de votre couverture doit être réalisé au minimum 1 fois par an à l'aide d'un produit nettoyant doux, non abrasif, non moussant et surtout exempt de solvant.

Nettoyer la couverture vers la fin du printemps et utiliser l'eau des pluies suivantes pour remplir la piscine, en vue de sa sortie d'hivernage.

Les éponges abrasives sont interdites.

Nettoyer le dessus et le dessous de la couverture.

Pour l'entretien courant, utiliser simplement un jet d'eau ou un nettoyeur haute pression, sans détergent : pression 80 bars MAXIMUM, température inférieure à 40°C.

Ne jamais nettoyer le moteur ou l'axe d'enroulement avec un nettoyeur haute pression.

Les débris, feuilles, excréments d'oiseaux, éléments naturels etc.. doivent impérativement être enlevés rapidement de la couverture : Risque d'apparition de tâches brunâtres, phénomène biologique naturel irréversible (hors cadre de nos garanties).

IMPERATIF

Toute pièce détériorée ou défectueuse doit être immédiatement remplacée.

2i – Maintenance

Le nettoyage de l'ensemble de la couverture doit être réalisé au minimum 1 fois par an. (voir « ENTRETIEN »).

Contrôler les sécurités (pitons douille, tension, corde) à chaque fermeture de la couverture.

Procéder au contrôle de la couverture 1 fois/semaine.

Vérifier le niveau d'eau. (voir « PRECAUTIONS A RESPECTER »)

Les pièces de rechange doivent être d'origine, c'est à dire fournies par notre société.

La garantie cessera immédiatement si la couverture devait être modifiée en dehors de nos ateliers et/ou avec des pièces de rechange d'une autre origine.

Pour toute information concernant le service après vente, vous pouvez vous adresser de préférence au professionnel piscinier qui vous a vendu la couverture.

Points de vérification :

Etat des pitons douilles	☞ à chaque fermeture
Tension de la corde	☞ à chaque fermeture
Etat général de la couverture (déchirure, trou)	☞ 1 fois / semaine
Etat du cliquet	☞ 1 fois / semaine
Etat de la corde	☞ 1 fois / semaine

3 - FLOTUP

Notice d'installation et d'entretien

(à lire attentivement et à conserver pour une consultation ultérieure)

IMPORTANT

- En cas d'installation de FLOT-UP sur une couverture ne provenant pas de nos ateliers, il est de la responsabilité du propriétaire de s'assurer que la norme de sécurité NFP 90-308 est respectée
- Il est interdit de monter, marcher ou sauter sur le boudin (sauf pour secourir quelqu'un)

Un enfant se noie en moins de 3 minutes. Aucun type de protection ne remplacera jamais la surveillance et la vigilance d'un adulte responsable. Ce matériel ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Il n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.



Nos boudins gonflables sont vendus départ d'usine. Ils voyagent aux risques et périls de leurs destinataires. Ouvrir les cartons en présence du transporteur et vérifier l'état du matériel. En cas de pièces manquantes ou de détérioration, noter vos réserves sur la fiche de transport. 1 pers. pour le déchargement, 1 pers. pour le montage. Poids : 1 à 10kg en fonction des dimensions du bassin.

UTILISATION

Toute déchirure ou perçage doit être immédiatement réparé. Contacter votre revendeur.

- Contrôler la pression 1 fois / semaine et l'absence de poche d'eau ou de neige
- Si une poche d'eau ou de neige est présente, l'évacuer immédiatement sous peine de détérioration irréversible de la couverture et du boudin. Il est possible d'ajouter des bouées ou ballons gonflables sous la couverture pour éviter la formation de poche
- Diminuer la pression du boudin lorsque la température extérieure augmente (début de printemps) afin d'éviter d'endommager les soudures
- En cas de gel, il est interdit d'exercer un effort sur le boudin
- Retirer la neige si la hauteur \geq 5cm
- Attention : FLOT-UP ne se substitue pas à la mise en place de flotteurs pour l'hivernage

IMPORTANT

Ne jamais laisser le boudin au soleil (au contact des UV), sous peine de détérioration irréversible (hors garantie)

INSTALLATION

Ouvrir le carton avec précaution : **NE PAS UTILISER DE CUTTER**

Prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter de percer le boudin pendant la mise en place

- Positionner le boudin dans son emballage (film bulle) au bout du bassin
- Ouvrir le film bulle avec précaution
- Insérer le tuyau de gonflage sur la valve jusqu'en butée.

ATTENTION à ne pas percer le boudin

- Nouer de la corde sur le 1^{er} œillet et immobiliser le boudin

- Dérouler le boudin dans la piscine et le centrer
- Pour l'hivernage actif, arrêter la filtration pendant l'installation

- Nouer de la corde sur le 2^{ème} œillet et immobiliser le boudin
- Mettre en place la couverture d'hivernage (ou COVTOP)
- Passer le tuyau de gonflage du boudin sous la couverture

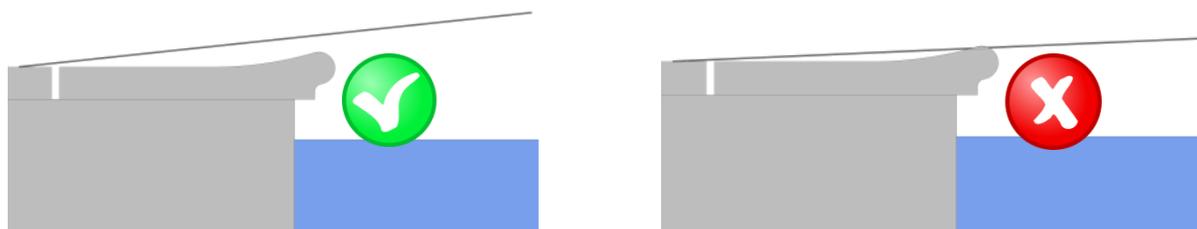


FLOTUP

INSTALLATION (suite)

IMPORTANT : Enlever les liens qui maintiennent le boudin (sous peine de détérioration hors garantie)

- Gonfler le boudin jusqu'à ce que la couverture passe au dessus du nez des margelles, sous peine de créer des poches d'eau
- **Pression MAXIMUM du boudin (hors garantie) = 0,06 bar (0,85 psi)**
- Pour l'hivernage passif, si possible, il est conseillé de remonter le niveau d'eau à 15cm sous la margelle



- Insérer le bouchon dans le tuyau de gonflage
- Contrôler que le jeu (hauteur) entre la couverture et la plage de la piscine ne dépasse pas 14cm (voir norme NFP 90-308)
- Si besoin, faire des appoints d'air pendant la saison car la pression peut varier en fonction de la température extérieure

DEMONTAGE

Prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter de percer le boudin pendant le pliage (protection du sol, pas de plis)

- Enlever le bouchon du tuyau
- Attendre le dégonflage total
- Retirer la couverture
- Nettoyer délicatement à l'éponge humide (eau douce) et sécher le boudin
- Rouler le boudin dans le film bulle puis dans le carton d'origine et le ranger dans un endroit propre et sec, à l'abri de la lumière



GARANTIES

La garantie prend effet à partir du jour de l'expédition du boudin gonflable de notre établissement.

Durée de garantie : Boudin (étanchéité) = 1 an.

Le boudin doit être installé et fixé conformément à notre notice de montage, et utilisé suivant les us et coutumes de la profession, en conformité avec les normes de sécurité en vigueur.

La garantie ne s'applique pas lorsque l'équilibre de l'eau n'est pas respectée ou que sa température dépasse 20°.

Tout recours en garantie sera notamment exclu en cas de : notice de montage non respectée, défaut de pose, mauvaise utilisation, détériorations dues au transport, à la malveillance, à un mauvais entretien (utilisation de produits de nettoyage non appropriés).

Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effets de prolonger la durée de celle-ci.

La garantie couvre tous défauts ou vices dans le cas d'une installation et d'une utilisation conformes à nos notices.

La garantie ne couvre pas les dommages dus à la grêle, au soleil (exposition aux UV), à une surpression, à la foudre ou à la tempête (pluie, vent, neige), ni en cas de présence d'objets flottants, immergés ou posés sur le boudin.

La garantie ne couvre pas les dommages sur la couverture dues à la présence de poche d'eau ou de neige.

La garantie ne couvre pas les taches brunâtres, décoloration ou autres déformations du boudin.

La garantie ne couvre pas la corrosion et la désagrégation de certains matériaux dues notamment à l'utilisation d'un électrolyseur ou au non respect de l'équilibre chimique de l'eau ou à l'absence de mise à la terre indépendante ou à l'absence de trop plein.

Toute réclamation devra être effectuée par lettre recommandée avec A.R., le boudin étant tenue à notre disposition pour expertise. Aucun retour de constituants ne sera admis sauf accord préalable écrit de notre part.

En cas de retour, les indications suivantes devront impérativement figurer sur l'emballage : nom et adresse de l'expéditeur, nom et adresse de l'utilisateur, n° de notre facture, dimensions du boudin, les causes du retour.

La garantie se limite au seul remplacement des pièces (main d'œuvre non incluse) reconnues défectueuses par notre société, sans qu'aucune indemnité ou dommages et intérêts ne puissent être réclamés pour des dégâts matériels ou corporels causés.

La garantie cesse si le boudin a été modifiée en dehors de nos ateliers et/ou avec des pièces de rechange d'une autre origine.

4 - GARANTIES

- La garantie prend effet à partir du jour de l'expédition de la couverture de notre établissement.
- Durée de garantie :
 - Couverture (flottabilité et étanchéité) = 3 ans
 - Axe enroulement = 2 ans
 - Corde + cliquet = 3 ans
 - Vide cave = 1 an
 - Moteur = 1 an
 - Boudin (flottabilité et étanchéité) = 1 an
- La couverture doit être installée et fixée conformément à notre notice de montage, et utilisée suivant les us et coutumes de la profession, en conformité avec les normes de sécurité en vigueur.
- Tout recours en garantie sera notamment exclu en cas de :
 - Notice de montage non respectée
 - Défaut de pose entraînant une détérioration de la couverture
 - Mauvaise utilisation de la couverture entraînant une détérioration de celle-ci (se reporter à notre notice de montage)
 - Usure normale des composants de la couverture
 - Détériorations dues au transport, à la malveillance, à un mauvais entretien et notamment à des nettoyages avec des produits non appropriés (se reporter à notre notice de montage)
- Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effets de prolonger la durée de celle-ci.
- La garantie couvre tous défauts ou vices dans le cadre d'une installation et d'une utilisation conformes à nos notices.
- La garantie ne couvre pas les dommages dus à la grêle, la foudre ou la tempête (pluie, vent, neige), ni en cas de présence d'objets flottants, immergés ou posés sur la couverture.
- La garantie ne couvre pas les taches brunâtres, décoloration ou autres déformations de la couverture.
- La garantie ne couvre pas la corrosion et la désagrégation de certains matériaux dues notamment à l'utilisation d'un électrolyseur ou au non respect de l'équilibre chimique de l'eau ou à l'absence de mise à la terre indépendante ou à l'absence de trop plein.
- Toute réclamation devra être effectuée par lettre recommandée avec A.R., la couverture étant tenue à notre disposition pour expertise.
- Aucun retour de constituants ne sera admis sauf accord préalable écrit de notre part.
- En cas de retour, les indications suivantes devront impérativement figurer sur l'emballage :
 - Nom et adresse de l'expéditeur
 - Nom et adresse de l'utilisateur
 - N° de notre bon de livraison, facture, devis
 - Type de couverture
 - Dimensions de la couverture et son coloris
 - Les causes du retour
- La garantie se limite au seul remplacement des pièces (main d'œuvre non incluse) reconnues défectueuses par notre société, sans qu'aucune indemnité ou dommages et intérêts ne puissent être réclamés pour des dégâts matériels ou corporels causés.
- La garantie cesse si la couverture a été modifiée en dehors de nos ateliers.

KALYSPA / POOLCO

COVTOP



KALYSPA / POOLCO